



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'AFD ET

la transition énergétique juste



© Didier Lantier

+ de 40 projets

soutenant des dimensions
justes de la transition
énergétique depuis 2017

4 partenariats

engageant la France et l'AFD en
Afrique du Sud, au Viêt Nam, en
Indonésie et au Sénégal pour une
transition énergétique juste (JETP)

30 Mds \$

engagés dans les JETP
par les groupes de
partenaires internationaux

La notion de transition juste émerge de la prise de conscience du lien entre crises environnementales et sociales. Elle tient compte des intérêts des travailleurs et des populations vulnérables dans les processus de décarbonation des économies, pour que la transition vers des sources d'énergie décarbonées ne s'oppose pas à l'augmentation du bien-être des populations. En partenariat avec les acteurs locaux – État, entreprises publiques, privées, institutions financières, organisations non gouvernementales (ONG) ou encore société civile –, le groupe AFD mobilise toute sa palette d'outils financiers en faveur d'une transition énergétique inclusive, équitable et durable.

#MondeEnCommun

La transition énergétique juste : un équilibre entre social et durable

1

S'appuyer sur une logique d'inclusion pour une planification et une gouvernance justes

Pour assurer une transition énergétique juste, le groupe AFD s'engage à aider les États à anticiper et à gérer les impacts socio-économiques en accompagnant :

- **la modélisation et la programmation multisectorielle** dès la planification de la transition énergétique. Le Groupe soutient les études sur le besoin d'éventuelles mesures compensatoires et qui permettent de faire de la transition une opportunité de développement ;
- **la répartition équitable des coûts entre secteurs public et privé, la minimisation du fardeau fiscal sur les groupes vulnérables et la mobilisation des ressources privées** lors de l'élaboration de la stratégie budgétaire ;
- **la participation citoyenne**, facteur clé de réussite lorsque le contexte le permet. L'ensemble des parties prenantes – notamment les populations vulnérables, les syndicats, la société civile ou le secteur privé – doit être considéré dès la phase de planification. Le Groupe accompagne les organisations locales dans la mise en place de processus de consultation.

2

Déployer des politiques publiques volontaristes et protectrices

Le groupe AFD assure la cohérence des ambitions climatiques et sociales, et leur intégration dans les budgets. Pour ce faire, des mesures stratégiques sont utilisées :

- **l'anticipation des coûts pour les usagers vulnérables engendrés par l'adoption de politiques énergétiques.** Pour compenser la réduction des subventions aux énergies fossiles, le Groupe aide les gouvernements à renforcer les dispositifs de protection sociale pour que la transition énergétique ne se fasse pas au détriment des plus vulnérables ;
- **la mobilisation équilibrée des sources de financement**, en appuyant les pouvoirs publics dans l'adaptation des politiques fiscales, l'accès à la finance climatique ou le développement de systèmes financiers verts, pour que la transition énergétique n'empiète pas sur les ressources nécessaires et permette de réduire les inégalités à long terme ;
- **le dialogue multisectoriel entre opérateurs énergétiques et régulateurs pour des modèles de tarification justes.** Sur la base d'analyses et de planifications préalables, cette étape contribue à la lutte contre la précarité énergétique.

3

Créer des emplois décents, tout en accompagnant les ménages et les territoires

La transition énergétique redessine les tissus industriels et les bassins d'emplois. Il est donc essentiel d'accompagner les travailleurs, en particulier du secteur informel, et leurs familles. Les communautés locales et les populations vulnérables doivent aussi bénéficier de cette transition.

Pour répondre à ces défis sociaux, le groupe AFD :

- **encourage les stratégies de reconversion territoriale pour pallier la destruction d'emplois due à la transition.** Il contribue ainsi au déploiement d'aides financières (indemnités, assurance-chômage, retraite anticipée, aides à la mobilité et reconversion) et de services extrafinanciers (conseil en emploi, entrepreneuriat, accès au crédit, formations adaptées) ;
- **favorise la création d'emplois décents et soutient la formation initiale et continue dans les filières d'avenir.** Le Groupe appuie également les entreprises des domaines clés de la transition énergétique pour une croissance diversifiée et inclusive ;
- **invite les collectivités à adopter une approche proactive et une vision globale des ressources humaines de leurs territoires**, inégalement affectés par la transition énergétique. Le reclassement et la création de nouvelles opportunités d'emplois au bénéfice du plus grand nombre sont ainsi valorisés.